



COMPTE RENDU ANNUEL COMMISSION SPORTIVE (COUPES ET CHAMPIONNATS) SAISON 2018/2019

La Commission Sportive (Coupes et Championnats) est composée de 6 membres, savoir :
Mme GILLON, Mrs BESNIER, BAYARRI, BROCHARD, VERIN et FAGNOU.

Elle se réunit tous les mercredis à 10H00.

Cette commission a en charge la gestion des compétitions (championnats et coupes) et plus précisément l'examen des problèmes inhérents à certaines rencontres (qualification des joueurs, arbitres , délégués et dirigeants, réserves d'avant match , réserves techniques , réclamations d'après match , forfaits toutes catégories confondues , reports de matches , tirage au sort des différentes coupes) , les classements , montées et descentes après contrôle des obligations « équipes jeunes » et du statut de l'arbitrage , le contrôle des feuilles de matches avec le fichier des suspendus , le contrôle des feuilles de matches aux fins de savoir si les clubs ont parfaitement complétées celles-ci (indications quant aux remplaçants : ayant participé ou non , signatures des capitaines et de l'arbitre, etc...).

Cette saison aura permis le bon déroulement des différentes coupes dont les finales ont été jouées sur le complexe sportif de Bonneval les 31 Mai et 1^{er} Juin.

La commission a constaté de réelles difficultés pour repositionner les matches dans le respect des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts.

La commission doit veiller à l'application des Règlements Généraux de la FFF, de la Ligue et de ses Districts et du District.

Elle a traité de nombreux dossiers au terme de 43 réunions, enregistrant 116 forfaits.

CHAMPIONNATS :

Départemental 1 :	1
Départemental 2 :	2
Départemental 3 :	8
Départemental 4 :	11
Vétérans :	10
Seniors Futsal :	3
U18:	10
U17:	12
U15	16
U13 :	28
U13 F :	3
U15 F :	3
U11 :	3
Seniors F à 8 :	1

Forfait Général :

Départemental 2 :	2
Départemental 3:	1
Départemental 4:	2
Vétérans:	1
U17 :	1
U11 :	1

COUPES :

Coupe d'été Foot Entreprises :	1
Coupe des Réserves :	3
Coupe U18 :	1

La commission a été amenée à faire de nombreuses évocations dans le cadre de l'article 187.2 des règlements généraux de la FFF

La commission rappelle aux clubs :

- Que le tableau des accessions et descentes pour la saison 2019/2020 figurera sur le site du District ou les clubs pourront se reporter
- Que les obligations des équipes jeunes figureront également sur le site du district avec mise à jour suite à l'Assemblée Générale du 4 Juin 2018.

Le Président
Gaëtan BESNIER